



Garantie pour la jeunesse

Nouveauté suite au sommet de Bratislava, les jeunes âgés entre 18 et 30 ans ont face à eux de nouvelles perspectives leur permettant d'apporter une contribution importante à la société au sein de l'Union, d'acquérir une expérience inestimable et de se doter de précieuses compétences au début de leur carrière. La Commission présente également une série de mesures destinées à dynamiser l'emploi des jeunes, améliorer et moderniser l'enseignement, investir davantage dans les compétences des jeunes et offrir de meilleures perspectives d'apprentissage et d'étude à l'étranger.

La lutte contre le chômage des jeunes est une priorité essentielle pour l'UE. Encourager l'emploi est un problème général que partagent tous les États membres et la Commission soutient leurs efforts par toute une série de politiques et d'actions.

C'est dans ce but que la garantie de l'UE pour la jeunesse et l'initiative pour l'emploi des jeunes ont été lancées il y a trois ans. L'UE a vu le nombre de jeunes au chômage baisser de 1,6 million depuis 2013 tandis que celui de jeunes qui ne travaillent pas ou qui ne suivent ni études ni formation a diminué de 900 000. Ces évolutions laissent entendre que la garantie pour la jeunesse, épaulée par l'initiative pour l'emploi des jeunes, a permis de faire la différence sur le terrain. Près de neuf millions de jeunes ont accepté une offre, d'emploi pour la plupart.

Afin de garantir une mise en œuvre complète et durable de la garantie pour la jeunesse et de la déployer dans les régions qui en ont le plus besoin, la Commission a proposé récemment d'ajouter une [enveloppe supplémentaire de 2 milliards €](#) pour poursuivre le déploiement de la garantie pour la jeunesse dans toute l'Europe et aider un million de jeunes de plus d'ici à 2020.